

La Pévèle se présente comme une campagne riche dont les terres sont consacrées historiquement aux pâtures. Terre d'agriculture, la Pévèle tire son nom de « Pabula » (pâturages en latin), mais elle est aujourd'hui caractérisée par la polyculture et l'élevage. L'activité agricole y a façonné un paysage ponctué de fermes imposantes et de boisements qui ont tendance à créer ponctuellement des ambiances de maillage arboré. Si le secteur a une identité rurale forte, le paysage est marqué également par un bâti omniprésent.

Nomain est une commune étendue qui a gardé sa vocation rurale. On y trouve encore des fermes (ou censés) très anciennes maintes fois reconstruites, autrefois seigneuriales ou dépendant d'abbayes telles la ferme Maurois et son pigeonnier construite en 1764, la ferme de Carnoy qui appartenait à l'abbaye de Flines jusqu'à la Révolution française, et la ferme du Blocus dont la date de construction (1771) est signalée par ses ancres. Elles étaient tenues par de riches fermiers représentants de leur abbaye ou seigneurie qui avaient le titre de bailli et possédaient un droit de justice sur leurs terres ; ils furent surnommés les « Messieurs de Nomain ».

Nomain possédait de très nombreux chemins agricoles (les carrières) et aussi des voyettes. Les voyettes sont des sentiers piétonniers, parfois bordés de haies, parfois à travers champs, qui servent de raccourcis pour joindre des rues en évitant un détour par la route. Certaines ont malheureusement disparu faute de pratique régulière. Celles empruntées par ce parcours se situent essentiellement à proximité du centre du village.

Photos : Mairie de Nomain, Association Orchies Marche / Crédits cartographiques : PPIGE / SCAN 25 © IGN © Paris, 2013 - Base SIG du PNRE, Parc naturel régional Scarpe-Escout - Copie et reproduction interdites, août 2015

Plus d'infos

Mairie de Nomain
03.20.71.84.00
accueil@mairie-nomain.fr
www.mairie-nomain.fr



Office de Tourisme Pévèle Carembault
03.20.71.03.83 / 03.20.34.72.65
www.tourisme-pevelecarembault.fr



Parc naturel régional Scarpe-Escout
03.27.19.19.70
www.pnr-scarpe-escout.fr



Retrouvez l'ensemble des randonnées dans le Nord sur
www.tourisme-nord.fr



Nomain est une commune associée au
Parc naturel régional Scarpe-Escout



le circuit des Voyettes



Nomain

Randonnée pédestre 8,5 km – 2h30

Départ :
Eglise de Nomain
Parking Grand Place

Ce circuit pédestre est accessible aux randonneurs novices ou confirmés. Au détour des voyettes, fermes, clochers ou chapelles se dévoilent, témoignant d'un patrimoine riche.

Tout au long du parcours, suivez le balisage marqué à la peinture jaune, il se retrouve sur des supports existants (arbres, poteaux électriques...)

— 77 X
tout droit à gauche à droite mauvaise direction



1 Au départ de l'église, empruntez la rue Jean Lebas. Au carrefour après le calvaire, tournez à droite et suivez la rue du Moulin sur 30 mètres puis accédez à la voyette en face. Empruntez sur votre gauche le chemin des Hautes Voies jusqu'à la rue du Moulin.

2 Après la chapelle, prenez la voyette sur votre droite. Vous passerez par le Hameau du Rotoir (lieu où on rouissait le chanvre et le lin), rue Henri Derain. Au carrefour continuez tout droit par le sentier du Nouveau Jeu. Puis à droite, rejoignez «Le Quimberge» que vous emprunterez jusqu'à l'intersection vers le Hameau du Bois.



3 Traversez le Hameau du Bois jusqu'à l'ancienne voie ferrée « Nomain Ouvignies –Tournai » en service de 1880 à 1957 et aujourd'hui matérialisée par une rangée de peupliers.

4 Empruntez jusqu'au Pont Notre-Dame, la rue du Bois Varlet servant de limite entre les communes de Mouchin et Nomain.

5 Puis rejoignez le hameau de la Commune (on y trouvait jadis des terres mises en commun, à disposition des habitants) Tournez à gauche dans le chemin en face de la ferme Carnoy. À droite, empruntez la rue Bernard Delemme.

6 Continuez par le sentier du Maire, traversez la rue Henri Derain. Continuez en face puis tournez à gauche pour reprendre le chemin des Hautes Voies. Aux premières habitations, prenez la voyette à gauche, puis continuez tout de suite à gauche jusque la rue Henri Derain que vous empruntez sur votre droite.

7 Au carrefour, continuez tout droit rue du Coquelet, puis à droite dans la voyette qui vous ramènera au point de départ.

